



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE **juin 2014**

Edito

Michel Wautot

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer Maria Rilke

Dans les médias qui semblent se complaire, trop souvent, dans le fracas des relations, des images, des dialogues où le thème de la désespérance de la condition humaine est le principal sujet, il n'y a pas ou peu de place où les citoyens, que nous sommes, peuvent sentir une brise avec un petit goût de bonheur leur annoncer que tout ne va pas si mal.

Dans cette optique d'optimisme, 2014 nous a donné un sérieux coup de pouce. La nature s'est mise aux couleurs du printemps, et parfois même de l'été, à des dates quasi encore hivernales.

La Lettre du Patrimoine contribue elle aussi à maintenir la motivation d'aimer notre patrimoine. On ne sent plus seul. D'autres aussi réussissent à remettre en état la girouette de l'église, une grille d'entrée, un balcon, un orgue, une maisonnette à pans de bois, un hôtel de maître, un château...

Il y a encore des moyens publics qui sont disponibles, mais à quel niveau le resteront-ils ? Une fois encore lors de ces dernières élections, passée dans l'indifférence et même la lassitude, le thème de la « Culture » est resté lettre morte ou alors il réapparaissait comme un obstacle financier, par ces temps de crise, au bien-être général.

Heureusement que la valorisation économique qu'apporte le patrimoine mis en valeur est redevenu à la mode, surtout dans les grandes villes. Cela aussi est un signe positif. Nous avons, nous aussi, apporté notre contribution en rénovant la chapelle/potale de N.D. de Lourdes de la place Cardinal Mercier à Bourgeois. C'est une action bien modeste mais qui peut-être pourra servir d'exemple à d'autres.

⌘ ⌘ ⌘

Information

Chaque année la Lettre du Patrimoine, éditée par l'Institut du Patrimoine wallon, délivre une édition spéciale reprenant :

- Les restaurations achevées et en-cours ;
- Les maintenances des monuments classés pour leur éviter des dégradations ultérieures et des coûts de restauration importants ;
- Les interventions sur le petit patrimoine populaire wallon ;
- Les fiches sanitaires transmises aux propriétaires de bien classés.

Les interventions dans chacune de ces catégories sont les suivantes :

- Restaurations terminées : 62 dont 3 en Brabant wallon
- Restaurations en-cours : 72 dont 6 en Brabant wallon
- Travaux de maintenance : 91 dont 3 en Brabant wallon
- Interventions sur le PPPW : 50 dont 3 en Brabant wallon

Les descriptifs de tous ces chantiers sont mentionnés dans la revue « La Lettre du Patrimoine ».

Abonnement gratuit version électronique à demander à : lalettre@idpw.be ou par fax : 081-65 48 44 ou 50
Version papier à demander : IPW-Cellule communication-La lettre du Patrimoine-R.du Lombard 79-5000 Namur
Téléchargeable sur le site www.idpw.be.

Le rond-point en face des anciennes Papeteries

Projet d'aménagement du rond-point sur le RN275 face au site des anciennes Papeteries de Genval



Historique du monument

Un monument avait été érigé à l'entrée principale des Papeteries de Genval rue de Rixensart. Il s'agissait de commémorer la personnalité de son fondateur, Auguste **LANNOYE** et son projet entrepreneurial à la fois économique et social.

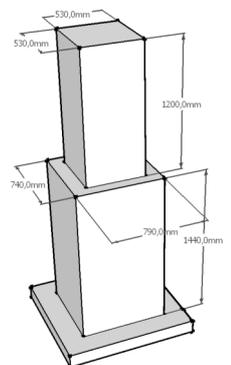
La personnalité est représentée en bronze sur un socle de pierre, grandeur nature et son regard accueille ceux et celles qui entrent sur le site des Papeteries.

Une petite esplanade en « pierre bleue » (petit granit) précède la statue, un muret de même pierre est marqué aux extrémités gauches et droites par des stèles portant des couronnes et des rubans gravés de devises.



Le monument aujourd'hui

À l'initiative d'une association d'histoire locale active au cours des années qui ont suivi la faillite des Papeteries et qui tentèrent d'en sauver les archives, le socle et la statue ont été placés par le service des travaux de la Commune sur le square de la rue de Rixensart à proximité du site industriel.



Deux projets d'aménagement du rond-point

L'association HOMMES et PATRIMOINE, impliquée depuis des années dans le vaste dossier immobilier des Papeteries, avait l'intention de présenter à la Commune un projet d'aménagement du nouveau rond-point sis en face d'une des entrées du nouveau site.

L'idée du projet d'HOMMES et PATRIMOINE était de déplacer le monument du fondateur des Papeteries, Auguste Lannoye, de son actuel emplacement rue de Rixensart sur le nouveau rond-point de la RN275. Cette idée coïncidait avec celle de la Commune.

HOMMES et PATRIMOINE a estimé que simplement déplacer le buste et son socle pour les placer au centre du nouveau rond-point n'était guère original et que cela n'évoquait pas l'idée d'une réalisation industrielle importante retournée à l'état de friche, puis convertie en un site d'habitat.

HOMMES et PATRIMOINE fait donc à la Commune une proposition qui renforce la charge symbolique du projet initial par un aménagement du territoire qui, de simple régulateur de trafic, constituera un lieu chargé de sens.

Dans cette optique HOMMES et PATRIMOINE fait deux propositions. Toutes deux symbolisent **la brièveté des entreprises humaines face au temps**.

Les éléments communs aux deux propositions sont :

- Le buste fait face aux Papeteries ;
- L'emploi, outre du socle et du buste, d'une grande partie des éléments en pierre bleue du monument initial ;
- Les bastions en demi-lune ferment le décor derrière le buste et son socle ;
- Une couverture végétale soit en graminée, soit en lierre, sera plantée sur les surfaces du rond central et des deux séparateurs ;
- Les deux pierres sculptées seront placées sur les séparateurs avec leur face orientée vers le centre du rond-point ou vers le site.



La proposition **A** et la proposition **B** qui seront détaillées dans les pages suivantes.



Les deux séparateurs et leurs pierres sculptées

La proposition A : L'horloge du temps

Le temps a raison des créations des hommes, si importantes fussent-elles. Le fondateur des Papeteries de Genval regarde la disparition de son œuvre et la sortie du sol d'un ensemble où plus rien de ce que fut sa vie ne subsiste.

Le buste et son socle sont au centre d'une horloge. L'horloge qui a perdu ses aiguilles ne règle plus le temps que les hommes avaient mécanisé. Les chiffres des heures sont représentés par les blocs de pierre mis sur champ. Les blocs les plus importants sont placés à l'arrière de la statue, ils symbolisent que les grandes heures des Papeteries sont derrière leur créateur. Les autres sont placés en cercle sur les côtés et face à la statue en ordre décroissant, ce qui ouvre la vue sur la statue et son ensemble, en venant du nouveau site. La végétation est intercalée dans les espaces laissés libres par les pierres et figure la vie qui irrigue le temps qui s'écoule.



La proposition B : La fin d'une histoire

Ici aussi le temps a fait son œuvre. L'usine est détruite et son créateur la regarde et par-delà il voit surgir un monde où rien ne rappelle son histoire.

La statue est à l'extrémité du rond central la plus éloignée des Papeteries. Devant le fondateur, des pierres disséminées seules ou superposées évoquent la destruction de son entreprise industrielle. La végétation évoquera également l'impression d'espace « sauvage ».



La Cure Sainte-Croix à Rixensart



Lorsqu'en 2005 la majorité communale du moment voulut se défaire du seul bâtiment du XVIII^e siècle que comptait la Commune, Hommes et Patrimoine milita contre la vente de l'ancienne cure proche du château de Rixensart.

Cette vente ayant été annulée, il a fallu près de dix ans de procédure contre la famille de Merode pour que la Commune parvienne à faire valoir son droit de propriété. Pendant ce temps, le bâtiment s'est gravement dégradé.

Aujourd'hui la Commune a manifesté son désir de conserver ce bien. Mais elle ne veut pas y mettre d'argent et ne sait pas quoi en faire. Pourtant plusieurs propositions lui ont été faites : activités récréatives pour enfants, établissement secondaire pour handicapés, habitat groupé intergénérationnel,... Ce ne sont pas les projets qui manquent pour un lieu aussi magnifique !

Comme pour le Beau-Site, Hommes et Patrimoine fait des propositions pour que ce bien, exceptionnel mais inutilisé, soit confié à un acteur sérieux qui en garantisse la restauration, l'entretien et une affectation qui fasse vivre les lieux sans que cela n'engendre des frais pour les pouvoirs publics.

Une décision politique devrait être prise avant que le bâtiment ne s'effondre.

L'ancienne école des garçons à Genval



Atelier d'Architecture Jean Bodart SPRL

Le premier projet*



Le bâtiment avant démolition

Notre association avait réussi à obtenir en 2008, à la demande de plus de 600 lettres d'habitants, une réplique de l'ancienne façade (utilisation de tous les encadrements en pierre bleue) pour un des deux nouveaux bâtiments de logement.

Le premier projet* (*voir ci-dessus dessins transmis à l'époque par l'architecte*) avait été refusé par le Conseil d'Etat. En effet, ce projet mené par la société de logements Notre Maison était trop ambitieux (deux bâtiments et une crèche), principalement au niveau du nombre de logements. L'Atelier d'Architecture Jean Bodart finalise, actuellement, la seconde mouture. Notre crainte était de voir abandonner, dans le nouveau projet qui ne comprenait plus qu'un bâtiment et la crèche, le dessin de l'ancienne façade. Celle-ci ayant dû, à l'époque déjà, faire face à l'hostilité de certains. Renseignements pris, le bâtiment conserve bien le dessin ancien et son gabarit est même plus proche de celui de la façade initiale. La Commune, elle, est décidée à maintenir sa délibération du 16 décembre 2012 :

« Article 1: d'approuver, dans le cadre du projet de réaménagement du site SAR/WJP 70 dit « Ecole communale des Garçons », la proposition visant la démolition de la façade à rue du volume principal et la reconstruction d'une élévation dont la composition et les éléments architecturaux utilisés, **notamment les éléments en pierre bleue servant d'encadrement aux ouvertures (portes et châssis)**, et qui, sans être une reconstruction à l'identique, feront référence à la façade initiale et ce, de manière à ce que la vision de ladite nouvelle élévation évoque dans l'esprit des personnes qui la percevront, la façade actuellement existante. »

Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais prudemment, tous n'ont peut-être pas désarmé.

Cotisation

Nous rappelons que pour devenir membre la cotisation annuelle est de 10 euros. Mais que tout don supplémentaire est le bienvenu.

Merci à nos membres qui ont déjà versé déjà leur cotisation 2014

N° de compte IBAN : BE24-6528-0857-79